



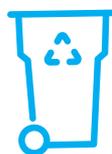
## DÉCHETS MÉNAGERS & TRI SÉLECTIF 2025

### LES RAMASSAGES



#### DÉCHETS MÉNAGERS\*

ramassage les semaines paires



#### TRI SÉLECTIF

(CONTENEUR JAUNE)

ramassage les semaines impaires



**LES CONTENEURS  
SONT À SORTIR LA  
VEILLE DU RAMASSAGE**

### MARDI

Bretigny, Clénay, Flacey,  
Norges-la-Ville

### MERCREDI

Orgeux, Ruffey-lès-Échirey

### JEUDI

Brognon, Saint-Julien

### VENDREDI

Asnières-lès-Dijon, Bellefond

### JOURS FÉRIÉS

*Ramassage avancé ou reporté :*

mer. 1<sup>er</sup> janvier > sam. 4 janvier

jeu. 1<sup>er</sup> mai > sam. 3 mai

jeu. 8 mai > sam. 10 mai

jeu. 29 mai > samedi 31 mai

vend. 15 août > samedi 16 août

mar. 11 novembre > sam. 8 novembre

jeu. 25 décembre > sam. 27 décembre

#### \* DÉCHETS MÉNAGERS

*Pour les collectifs d'Asnières-lès-Dijon : 1 ramassage le vendredi des semaines paires  
et 1 ramassage le jeudi des semaines impaires*

*Pour l'ehpad de Saint-Julien : 1 ramassage toutes les semaines*



# DÉCHETS MÉNAGERS & TRI SÉLECTIF 2025



## OBJETS RESSOURCABLES



Le ramassage des objets ressourçables en bon état est assuré :

- par le service de la communauté Emmaüs de Norges, sur rendez-vous : 03 80 23 80 11,
- en déchetteries de Norges-la-Ville et Saint-Julien, dans l'espace dédié,
- directement au dépôt Emmaüs, 74 route de Dijon, 21490 Norges-la-Ville.

Tables, chaises, sommiers, lits, canapés, fauteuils, bureaux, salons de jardin, appareils électroménagers, matelas propres, cyclos & vélos, vêtements et chaussures (en sacs ou en cartons).

Les objets cassés, souillés sont à déposer directement en déchèteries de Norges-la-Ville et Saint-Julien.

Si vous n'êtes pas présent lors du ramassage, les objets doivent être entreposés à l'abri des intempéries.

La communauté se réserve le droit de ne pas effectuer le ramassage si les objets ont subi la pluie.

## DÉCHÈTERIES



Certains déchets doivent être apportés à la déchèterie : produits dangereux (peintures, hydrocarbures, ferrailles), déchets verts (herbe de tonte, tailles), gravats, objets encombrants de + 200 kg.

<b>HORAIRES D'ÉTÉ</b> (1 <sup>er</sup> avril - 30 septembre)	<b>Lundi</b> Saint-Julien 9h-12h	<b>Mardi</b> Norges 9h-12h	<b>Mercredi</b> Saint-Julien 9h-12h	<b>Jeudi</b> Norges 9h-12h	<b>Samedi</b> Saint-Julien/Norges 9h -19h*
	<b>HORAIRES D'HIVER</b> (1 <sup>er</sup> octobre - 31 mars)				

 **\*En cas d'alerte orange canicule, ouverture des déchèteries de 8 h à 15 h**



Le verre peut être apporté à la déchèterie ou à l'un des PAV (Point d'Apport Volontaire) qui sont répartis sur l'ensemble des communes de la CC NeT.